

Séance du Conseil Municipal du 22/10/2009

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2009046

Signataire :

OBJET :Vœu concernant Monsieur Salah HAMOURI

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'emprisonnement de Monsieur Salah HAMOURI pour délit d'intention.

Considérant le rejet de remise de peine,

A la majorité des membres du conseil, Mme Sophia CHIBAH s'étant abstenu.

DELIBERE :

ADOpte le vœu concernant la demande d'intervention du Président de la République auprès des autorités israéliennes pour la libération du Franco-Palestinien Salah HAMOURI.

Le Maire

J. SALVATOR